

Le PRÉSIDENT: Cette rubrique est-elle adoptée?

Adopté.

“Courrier aérien”.

M. HAMILTON (*Notre-Dame-de-Grâce*): Monsieur McGregor, je constate qu’il y a à peu près la même augmentation proportionnelle dans le courrier aérien et le trafic-marchandises, soit 28 p. 100. Le 1^{er} avril de l’an dernier, nous avons inauguré ce service postal tout-par-avion. Cette inauguration a-t-elle eu une répercussion sur l’augmentation du volume du courrier?

M. MCGREGOR: Monsieur Hamilton, le service du courrier tout-par-avion est en vigueur depuis beaucoup plus longtemps que cela. Il y a eu changement dans le poids permis pour une lettre expédiée aux tarifs ordinaires des objets de première classe par le service tout-par-avion, mais ce service est en vigueur depuis environ cinq ans.

M. HAMILTON (*Notre-Dame-de-Grâce*): Voilà justement le point que je voulais établir, à savoir que l’effet du service du courrier tout-par-avion est un élément insignifiant dans l’augmentation du trafic de courrier aérien transporté cette année, car la seule cause est le transport d’un certain nombre de lettres un peu plus lourdes?

M. MCGREGOR: Oui.

M. HAMILTON (*York-Ouest*): Air-Canada contribue-t-il de quelque façon aux annonces que l’on voit à peu près tous les jours dans les journaux, où il est question de courrier tout-par-avion?

M. MCGREGOR: Non. Nous mentionnons le courrier aéroporté dans beaucoup de nos annonces générales qui portent surtout sur le trafic-voyageurs et le trafic-marchandises: souvent ces annonces mentionnent les avantages qu’il y a à expédier une lettre par avion. Mais nous ne participons pas au programme d’annonces du ministère des Postes de quelque façon que ce soit.

M. HAMILTON (*York-Ouest*): Très bien. Le courrier sera transporté par le service tout-par-avion, qu’il soit annoncé dans les journaux ou non, n’est-ce pas?

M. MCGREGOR: Sur certaines lignes.

M. HAMILTON (*York-Ouest*): Pourvu que la température soit satisfaisante, il sera transporté par avion entre les endroits de la ligne principale?

M. MCGREGOR: Je crois que la condition, monsieur Hamilton, est que, si sa livraison doit être accélérée par le service aéro-postal, il sera expédié par avion.

Le PRÉSIDENT: La rubrique “Courrier aérien” est-elle adoptée?

M. HAMILTON (*York-Ouest*): Avant de passer à autre chose, monsieur le président, je voudrais savoir si le courrier aérien est transporté sur une base régulière de revenu. En d’autres termes, la valeur du timbre que l’on appose sur chaque enveloppe représente-t-elle le montant qui sera versé à Air-Canada ou y aura-t-il quelque chose d’ajouté?

M. MCGREGOR: Demandez-vous si le produit de la vente des timbres couvre les frais de transport par avion?

M. HAMILTON (*York-Ouest*): Peut-être ne connaissez-vous pas la réponse, mais c’est ce que je veux savoir.

M. MCGREGOR: Je l’ignore en ce qui concerne le service domestique. Mais je sais que la valeur du timbre représente beaucoup plus que le service transatlantique.